

Madame Carole Dieschbourg Ministre de l'Environnement 4, place de l'Europe

L-2918 Luxembourg

N/réf. : CSL - 62/2016 - SH/AW Luxembourg, le 4 avril 2016

Conc. : Projet de loi

- autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station de traitement du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) et
- modifiant la loi modifiée du 31 juillet 1962 ayant pour objet le renforcement de l'alimentation en eau potable au Grand-Duché de Luxembourg à partir du réservoir d'Esch-sur-Sûre

Amendements

Projet de règlement grand-ducal déterminant les modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement permanent du projet d'extention et de modernisation de la station de traitement du SEBES

Madame la ministre,

Par lettre du 24 mars 2016, vous avez soumis les amendements parlementaires sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que les amendements sous rubrique n'appellent pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Norbert TREMUTH Directeur

Président

Jean-Claude REDING